

Le Président directeur général

## Décision n°2022/ 111 /PDG Portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement

Vu les articles L 313-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime,  
Vu l'article R 313-25 du Code rural et de la pêche maritime,  
Vu le décret du 10 novembre 2021 portant renouvellement du Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,  
Vu la décision 2022/90/PDG du 2 juin 2022 relative à l'organisation générale de l'Agence de services et de paiement,  
Vu la décision individuelle n° 2022/104/PDG du 17 juin 2022 nommant les chefs de service, chefs de service adjoints, chefs de secteur de la Direction interrégionale Océan Indien,

### Décide

**Article 1<sup>er</sup>** : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction interrégionale Océan Indien**, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Patrick GOURY	Directeur interrégional	- Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle
Bouchaïb SNOUBRA	Directeur territorial délégué à Mayotte	- Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement - Liquider et ordonnancer les aides - Signer tout document relevant de la direction interrégionale, hors courrier parlementaire
Jean-Max REVEL	Chargé de mission auprès du directeur interrégional	- Signer les documents et contrats relatifs au recrutement de personnel temporaire sur les métiers de contrôleur et de gestionnaire administratif contrôlés.
Damien FRANCOIS	Chef du service général	- Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale
Catherine ROUSSEL	Cheffe adjointe du service général	- Liquider et certifier toute pièce de dépense et de recette - Liquider et certifier les frais de déplacement
Ikima DJAHA	Gestionnaire référent au service général	<i>Dans son domaine de compétence :</i> - Liquider toute pièce de dépense - Liquider les frais de déplacement
Sylvie GUICHARD	Cheffe adjointe du service Emploi et aides économiques	- Liquider toute pièce de dépense et de recette
Béatrice M BAJOUMBE	Cheffe du secteur Emploi	<i>Dans leur domaine de compétence :</i> - Liquider et ordonnancer les aides
Odile POUDEUX	Cheffe du secteur transverse et des aides économiques	- Signer tout document relevant de la direction interrégionale hors courrier parlementaire

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Franck MOUNIER	Chef du service agriculture et développement rural	- Liquider toute pièce de dépense et de recette <i>Dans leur domaine de compétence :</i>
Sarah FISNE	Cheffe adjointe du service agriculture et développement rural	- Liquider et ordonnancer les aides - Signer tout document relevant de la direction inter-régionale hors courrier parlementaire
Adinani BACAR SOILHI	Chef du service des contrôles agricoles	- Liquider toute pièce de dépense et de recette <i>Dans leur domaine de compétence :</i>
Claudine SADDODU	Cheffe du secteur des contrôles	- Liquider et ordonnancer les aides - Signer tout document relevant de la direction interrégionale hors courrier parlementaire
Siti ALI M'DAHOMA	Cheffe du service formation professionnelle	- Liquider toute pièce de dépense et de recette <i>Dans leur domaine de compétence :</i>
Betty CLOTAGATIDE	Cheffe du secteur formation professionnelle	- Liquider et ordonnancer les aides - Signer tout document relevant de la direction interrégionale hors courrier parlementaire

**Article 2** : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction interrégionale Océan Indien**, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Patrick GOURY	Directeur interrégional	- Signer tout document relevant de la direction inter-régionale hors courrier parlementaire
Bouchaïb SNOUBRA	Directeur territorial délégué à Mayotte	- Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire
Jean-Max REVEL	Chargé de mission auprès du directeur interrégional	- Signer tout document relevant de la direction inter-régionale hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence
Damien FRANCOIS	Chef du service général	<i>Dans leur domaine de compétence :</i> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire - Signer tout document relevant de la direction interrégionale, hors courrier parlementaire
Sylvie GUICHARD	Cheffe adjointe du service Emploi et aides économiques	
Franck MOUNIER	Chef du service agriculture et développement rural	
Siti ALI M'DAHOMA	Cheffe du service formation professionnelle	
Adinani BACAR SOILHI	Chef du service des contrôles agricoles	
Béatrice M BAJOUMBE	Cheffe du secteur Emploi	
Odile POUDROUX	Cheffe du secteur transverse et des aides économiques	
Catherine ROUSSEL	Cheffe adjointe du service général	
Sarah FISNE	Cheffe adjointe du service agriculture et développement rural	
Claudine SADDODU	Cheffe du secteur des contrôles	
Betty CLOTAGATIDE	Cheffe du secteur formation professionnelle	

**Article 3** : La présente décision remplace toute décision ayant le même objet.

Elle prend effet à compter de sa date de publication au Bulletin Officiel du ministère en charge de l'agriculture.

Fait à Limoges,

Le

**24 JUIN 2022**

Le Président directeur général



Stéphane LE MOING

M. le Président Directeur Général (original)

Ampliation :

M. l'Agent Comptable

Copies :

M. Patrick GOURY

M. Bouchaïb SNOUBRA

M. Jean-Max REVEL

M. Damien FRANCOIS

Mme Catherine ROUSSEL

Mme Ikima DJAHA

Mme Sylvie GUICHARD

Mme Béatrice M BAJOUMBE

Mme Odile POUDROUX

M. Franck MOUNIER

Mme Sarah FISNE

M. Adinani BACAR SOILIH

Mme Claudine SADDOD

Mme Siti ALI M'DAHOMA

Mme Betty CLOTAGATIDE

DRH

DFJL